

2^{ème} année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI – JUIN 2017

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
 que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
 au Centre audiovisuel

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)

Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

ÉPREUVES ÉCRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Mardi 16 Mai	De 14h00 à 17h00	Salle 13
DROIT ADMINISTRATIF	Mercredi 17 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 13

Filière « Carrières judiciaires » :

DROIT PENAL	Mardi 16 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 13
PROCEDURE CIVILE	Mercredi 17 Mai	de 9h30 à 12h30	Salle 13

Filière « Entreprises » :

DROIT FISCAL	Mardi 16 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 13
DROIT COMMERCIAL	Mercredi 17 Mai	de 9h30 à 12h30	Salle 13
DROIT SOCIAL	Mercredi 17 Mai	de 14h00 à 17h00	Salle 13

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 31 Mars 2017 à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **31 Mai 2017**

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le Jeudi 8 Juin et le Vendredi 9 Juin 2017